Vous nous réunissez ce jour pour la grand messe suite aux élections de fin 2018.

Nous sommes sûrs que vous vous féliciterez des résultats.

En effet, le très haut taux (74 %) de participation des agents aux élections professionnelles à la DGFIP conforte la légitimité des représentants des personnels des organisations syndicales.

Comme vous allez nous le dire et nous en avons bien conscience, nous sommes donc essentiels au dialogue social !

Mais comment vous faire confiance quand vous changez les règles en cours de partie !

En 4 ans, lors du précédent mandat, les agents ont subi de nombreux reculs en matière de paritarisme :

- Réduction des temps de préparation des dossiers
- Limitation du remboursement des frais des élus
- Modification unilatérale des règles de gestion

Ce mandat commence à peine et vous prenez des décisions unilaterales :

- Appel des listes complémentaires C administratifs sans information aux élus
- Nouveau règlement intérieur imposé aux élus en CAP sans aucune concertation
- Refus de votre part de convoquer des suppléants en qualité d’experts

S’ajoute à tout cela le projet de démantelement du statut de la Fonction publique, que vous avez déjà anticipé avec le GT agences comptables avec détachement obligatoire des agents.

La casse du paritarisme est l’affaire de tous les agents de la DGFIP.

Les élus de la CGT exigent :

- Le remboursement des frais des suppléants
- L’allongement du temps de préparation

Les élus de la CGT continueront dans ce contexte dégradé, à défendre les droits et garanties de tous les agents et à porter, pour eux, des revendications de progrès.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Les élus nationaux CGT Finances Publiques

fichiers: Télécharger decla_reunion_du_29.pdf (23.78 Ko)
Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: CAP / CCP

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank